



L'équipe de protection de l'enfant et de l'adolescent de l'Est Vaudois et du Bas-Valais

Dans notre entourage, il arrive parfois qu'un enfant ou un adolescent se retrouve au cœur de situations que personne ne voudrait vivre. Dans un conte de fées, un miracle le sauverait de sa souffrance. Mais, dans la vie réelle, il n'y a pas de bonnes fées.

Notre équipe n'a pas de baguette magique mais l'expertise et les compétences pour apporter de l'aide aux victimes et à leurs familles.

Comment pouvons-nous aider?

Si vous avez connaissance d'une situation qui menace le développement d'un mineur ou qui le met en danger, nous sommes à votre disposition pour vous conseiller. En cas de besoin, nous pouvons prendre en charge la victime pour une évaluation et organiser la suite en amenant de l'aide adaptée à ses besoins par les différents professionnels.

En cas de mise en danger d'un enfant ou d'un adolescent, notre équipe peut offrir des mesures de protection immédiates.

Notre mission

La protection des enfants et des adolescents contre toute forme de maltraitance est notre préoccupation prioritaire.



Qu'est-ce que la maltraitance?

N'importe quel acte de violence ou contrainte physique, sexuelle ou psychique, qui met ou risque de mettre en danger le bon développement de l'enfant est une forme de maltraitance.

La négligence est l'absence d'actes nécessaires au bon développement de l'enfant et représente aussi une forme de maltraitance.

Notre équipe

Notre CAN-Team HRC existe depuis 2009. Nous sommes une équipe pluridisciplinaire expérimentée, qui regroupe différents professionnels tels que pédiatres, pédopsychiatres, chirurgien pédiatrique, radiologue pédiatrique, infirmières pédiatriques, sages-femmes, assistants sociaux des deux cantons Vaud et Valais.

Le réseau à l'aide des victimes et de leurs parents

Le CAN-Team HRC collabore étroitement avec des professionnels médicaux des autres spécialités ainsi que les différents intervenants des autorités compétentes, afin de prévoir l'organisation des mesures de protection durables. Notre réseau comprend :

- L'équipe de périnatalité de l'Hôpital Riviera-Chablais
- La gynécologie pédiatrique
- La médecine légale
- Les brigades des mineurs et des mœurs des cantons de Vaud et du Valais
- Les Ministères publiques Vaud et Valais
- Les Offices régionaux de protection des mineurs (ORPM) du service de protection de la jeunesse (SPJ) et les Justices de paix du canton de Vaud
- Les Offices de Protection des Enfants (OPE) et les Autorités de Protection de l'Enfant et de l'Adulte (APEA) du canton du Valais
- La Commission cantonale valaisanne contre les mauvais traitements envers les enfants et l'exploitation sexuelle

Prévenir la maltraitance

«Réparer est vingt fois plus difficile que prévenir» a écrit une fois le philosophe genevois Henri-Frédéric Amiel. Et en prévenant le mal, nous pouvons tous aider à réduire la souffrance.

Nous sommes là pour vous conseiller et pour répondre à vos questions autour de la maltraitance.

Pour tous les professionnels qui travaillent avec des mineurs (personnel des crèches, des écoles, des institutions, professionnels médico-soignants, médecins en libre pratique, infirmières à domicile, puéricultrices, sages-femmes, etc.), notre CAN-Team HRC propose des formations spécifiques.

N'hésitez pas à nous contacter!



Qui peut nous contacter?

Toute personne qui désire obtenir un conseil ou de l'aide au sujet de la maltraitance peut nous contacter. Selon la loi, n'importe quelle personne qui a connaissance d'un enfant dont l'intégrité physique, psychique ou sexuelle semble menacée, a le droit d'aviser les autorités compétentes (art. 314c du Code civil Suisse).

COMMENT NOUS CONTACTER

Si vous avez besoin d'un conseil, vous pouvez contacter directement le **responsable du CAN-Team HRC** sur son adresse e-mail:

can.team@hopitalrivierachablais.ch
Dr Thomas Gehrke, MD, PhD
Médecin chef, Service de pédiatrie
Hôpital Riviera-Chablais, Vaud-Valais
Route du Vieux-Séquoia 20
1847 Rennaz

Pour une **prise en charge urgente des victimes**, le service des **urgences pédiatriques** à Rennaz est à disposition 24/24 tous les jours de l'année.

En cas de **mise en danger imminente**, appelez le **117** (police).

Pour les **urgences vitales**, appelez le **144** (ambulance).

Les professionnels qui travaillent avec des mineurs peuvent nous contacter directement au **079 363 57 04** pour des **questions urgentes**.

En cas de non-réponse immédiate, merci de laisser un message **écrit** et nous vous rappelons dès que possible.